

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Jeudi 15 Octobre 2015** à 20H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : Angélique VAN HAVERBEKE (pouvoir donné à Béatrice HERSENT), Hervé MOITIE (pouvoir donné à Bernard LEMAGNEN)

Secrétaire de séance : Jean-Robert LAMARRE

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 01 octobre 2015.

1/Fixation des quotas d'avancement de grade des adjoints administratifs de 1^{ère} classe

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin d'avancer un agent au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, il a saisi le Comité Technique Paritaire pour qu'il émette un avis sur le quota d'avancement de grade. Suite à l'avis favorable de ce dernier pour que le quota d'avancement de grade des adjoints administratifs Territorial de 1^{ère} classe soit fixé à 100 %, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer dans ce sens. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise les dispositions ci-dessus.

2/Classement dans le domaine public communal de l'ancien tracé de la RD 611

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu en mairie le 29 septembre dernier en présence du Maire de Maupertus Sur Mer, du Syndicat Mixte du Cotentin, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Direction des routes) et de l'architecte chargé du dossier, afin de procéder à la rétrocession de la voirie concernant l'ancien tracé de la RD 611. Monsieur Le Maire donne donc lecture du projet et demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix accepte la rétrocession ci-dessus et dit que cette voirie communale portera le numéro 35 (partie allant de la RD 901 vers la RD 611).

3/Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en Mairie un courrier de Madame La Préfète de La Manche afin que la commune se positionne sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale et plus particulièrement sur celui concernant le Cotentin. Suite à la lecture du projet (regroupement des communautés de communes de la Hague, de Douve et Divette, des Pieux, de la Côte des Isles, de la Vallée de l'Ouve, du Cœur du Cotentin, du Canton de Montebourg, du Val de Saire, du Canton de Saint-Pierre-Eglise, de la Saire et de la Baie du Cotentin, ainsi que l'adhésion de la commune nouvelle de Cherbourg-En-Cotentin), un débat a lieu. Il en ressort que le projet proposé permet un équilibre entre les communes urbaines et les communes rurales, qu'il est en parfaite harmonie avec le Schéma de Cohérence Territorial, que cette nouvelle entité permettra d'être reconnu et entendu au niveau de la région pour obtenir, entre autre, des fonds européens. Même s'il est regrettable que les délais pour prendre une telle décision soient courts, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, émet un avis favorable sur l'ensemble du projet proposé.

4/Commissions communales et intercommunales

Urbanisme : dépôt des demandes suivantes :

- Un certificat d'urbanisme d'information pour une parcelle de terrain située Hameau Valognes,
- Un certificat d'urbanisme d'information pour une parcelle de terrain située 7 Route de l'Eglise,
- Un certificat d'urbanisme d'information pour une parcelle de terrain située à La Grande Vallée,
- Un certificat d'urbanisme d'information pour une parcelle de terrain située 11 Route des Aulnays,
- Un certificat d'urbanisme d'information pour une parcelle de terrain située 9 Route du Vignet,
- Un certificat d'urbanisme opérationnel pour une parcelle de terrain située 26 Route des Aulnays,
- Un Permis de Construire pour la construction d'un hangar de stockage pour caravaning au 30 route des Vaux,
- Une déclaration préalable de travaux pour la construction d'une véranda au 19 route des Carrières,

Une commission urbanisme aura lieu le vendredi 23/10 à 17h30 à la mairie.

5/Questions diverses

- *Décisions prises par Monsieur Le Maire dans le cadre de la délégation :*

Commande d'un vidéoprojecteur, d'un tableau avec remise à niveau de l'ordinateur portable pour la classe de Vanessa : 2828.22 euros, (les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint),

Passage de câbles réseaux dans deux classes : 352.80 euros, ((les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint),

Alarme pour la micro-station (assainissement) de la première maison de l'aéroport : 428.93 euros,

Contrat de maintenance pour la micro station de la première maison de l'aéroport : 216 euros,

Contrat de maintenance pour la micro station du logement de l'ancienne poste : 216 euros.

- *Commune Nouvelle*

Les Maires et adjoints des deux communes ont prévu une visite de Gonneville le 7 novembre prochain à 10 heures, celle concernant Le Theil est prévue le 14 novembre à la même heure.

Une réunion d'information a eu lieu en mairie le 13 octobre dernier avec le personnel communal de Gonneville.

- *Cérémonie du 11 novembre*

La cérémonie de l'ancien canton de Saint Pierre Eglise aura lieu à Gonneville cette année.

- *Exposition Littoral de Normandie*

Une exposition sur le littoral de Normandie a lieu à la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre Eglise du 16/10/2015 au 05/01/2016.

- *Association de Parents d'Elèves*

Suite à la réunion de l'association de Parents d'Elèves, les élus se réjouissent de l'arrivée de nouveaux membres. Ces derniers viennent ainsi renforcer l'équipe déjà en place.

La séance est levée à 21h50.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,
Luc DUFOUR